

<https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Soutenances>

artweb

Soutenances

- Menu - Départements - Cinéma - Masters -

Date de mise en ligne : jeudi 8 décembre 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â©2011 -

Tous droits réservés

Calendrier des soutenances année universitaire 2023-2024

RÉALISATION ET CRÉATION

		SESSION 1	SESSION 2
M1	Envoyez le dossier en pdf aux directrices et directeurs + au secrétariat cinema.univ-paris8.fr avec les documents demandés ci-dessous*	Vendredi 14 juin 2024	Il n'y a pas de session 2
M1	SOUTENANCES	Vendredi 28 juin 2024	Il n'y a pas de session 2
M2	Envoyez le dossier en pdf aux directrices et directeurs + au secrétariat univ-paris8.fr" class='spip_out' rel='external'>cinema.univ-paris8.fr ainsi qu'un lien internet inscrit dans le dossier et dans le mail (youtube en lien privé, vimeo,...) permettant de visionner leur film. N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre directeur/trice.	21 juin 2024	04 octobre 2024
M2	SOUTENANCES	05 juillet 2024	18 octobre 2024

THÉORIE, ESTHÉTIQUE ET HISTOIRE DU CINÉMA

		SESSION 1	SESSION 2

Soutenances

M1	Dépôts des mémoires	24 juin 2024	Pas de session 2
M1	SOUTENANCES	02 juillet 2024	Pas de session 2
M2	Dépôts des mémoires	20 juin 2024	20 septembre 2024
M2	SOUTENANCES	27 juin 2024	27 septembre 2024

VALORISATION DES PATRIMOINES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELS

		seulement 1 session	seulement 1 session
M1	Dépôts des mémoires et rapport de stage en pdf	Lundi 03 juin 2024	
M1	SOUTENANCES	Semaine du 17 au 21 juin 2024	
M2	Dépôts des mémoires et rapport de stage	A venir	
M2	SOUTENANCES	A venir	

Parcours : Théorie, Esthétique et Mémoire du Cinéma

Master 1

- Formulaire de soutenance de M1 en M2. **Nous attirons votre attention sur la nécessité d'obtenir obligatoirement la signature de vos Directeurs de Recherche** sur le formulaire de soutenance téléchargeable dans les délais, et d'éviter de les solliciter à la dernière minute.



PV de soutenance à remplir : cadre coordonnées et cadre soutenance en indiquant le titre du mémoire



► Nous n'acceptons plus de format papier, le dépôt du mémoire doit se faire uniquement en PDF. N'oubliez pas de rajouter **1 déclaration sur l'honneur** concernant la fraude. Adresser la version pdf du mémoire à la date de dépôt à l'adresse mail : univ-paris8.fr et au secrétariat [cinema univ-paris8.fr](#). Tout autre format autre que le PDF ne sera accepté.



Note fraude

L'étudiant-e de M1 doit avoir validé la totalité des ECTS pour accéder en M2.

Master 2

- Formulaire avant soutenance (à télécharger ci-dessous). **Nous attirons votre attention sur la nécessité d'obtenir obligatoirement la signature de vos Directeurs de Recherche** sur le formulaire de soutenance téléchargeable dans les délais, et d'éviter de les solliciter à la dernière minute.



Soutenances

PV de soutenance à remplir : cadre coordonnées et cadre soutenance en indiquant le titre du mémoire



- Rendre le rapport de stage (1er juin 1ère session et 26 Aout 2e session dernier délai) (incluant la convention et l'attestation de stage originale) par mail à Noël Herpe noelherpe@gmail.com

► Nous n'acceptons plus de format papier, le dépôt du mémoire doit se faire uniquement en PDF. N'oubliez pas de rajouter **1 déclaration sur l'honneur concernant la fraude**. Adresser la version pdf du mémoire à la date de dépôt à l'adresse mail : edreux.univ-paris8.fr et au secrétariat cinema univ-paris8.fr. Tout autre format autre que le PDF ne sera accepté.



Note fraude

- Formulaire de demande de diplôme à télécharger ci dessous et à rendre avec toutes les pièces mentionnées.



Parcours : Valorisation des Patrimoines Cinématographiques et Audiovisuels

Master 1

-Formulaire avant soutenance de M1 en M2 avec les notes obtenues et l'aval du Directeur de Recherche (à télécharger ci- dessous) et à transmettre au secrétariat cinema.univ-paris8.fr.



PV de soutenance à remplir : cadre coordonnées et cadre soutenance en indiquant le titre du mémoire et à transmettre au secrétariat cinema.univ-paris8.fr



Soutenances

- Mémoire en **2 exemplaires** à déposer au secrétariat A113 ou par envoi postal à l'Université Paris8 secrétariat master cinéma boîte n°17 2, rue de la Liberté 93200 Saint-Denis ET adresser la version pdf du mémoire à la date du dépôt à l'adresse mail : camille.blot-wellens@univ-paris8.fr

- Rapport de stage (incluant la convention et l'attestation de stage originale) au plus tard le mercredi 9 juin à transmettre en version pdf par mail à : camille.blot-wellens@univ-paris8.fr

L'étudiant-e de M1 doit avoir validé la totalité des ECTS pour accéder en M2.

Master 2

- Formulaire avant soutenance complété, mémoires et rapports de stages : le lundi 20 septembre 2021.



PV de soutenance à remplir : cadre coordonnées et cadre soutenance en indiquant le titre du mémoire



- Mémoire d'état des lieux en **3 exemplaires** à déposer au secrétariat A113 ou par envoi postal à l'Université Paris8 secrétariat master cinéma boîte n°17 2, rue de la Liberté 93200 Saint-Denis ET adresser la version pdf du mémoire à la date du dépôt à l'adresse mail : camille.blot-wellens@univ-paris8.fr

- Formulaire de demande de diplôme à télécharger ci dessous et à rendre avec toutes les pièces mentionnées.



Parcours : Réalisation et Création

Master 1

1) Documents à envoyer en pdf aux Directeurs/trices + secrétariat univ-paris8.fr*
rel='external'>cinema univ-paris8.fr*

- le récit et l'analyse de l'évolution du projet en cours d'année et les questions qui restent à résoudre
- un synopsis
- une note d'intention
- un scénario (pour les fictions), un dossier de préparation contenant un descriptif du dispositif, du travail déjà effectué (repérages, rencontres etc.) et des moyens techniques envisagés
- tout autre élément pouvant enrichir le dossier (recherches préalable effectuées notamment dans le cadre du séminaire "Problématiques de la réalisation", casting repérages, photos, références diverses, documents iconographiques ou sonores etc.)
- documents ayant trait à la production : autorisation, financements etc.

Formulaire de soutenance signée dans les délais par le directeur de projet après visionnement du projet et validations des autres EC à télécharger ci-dessous



PV de soutenance à remplir : cadre coordonnées et cadre soutenance en indiquant le titre du film



Rappel : durée des films : 20 à 30 mn maximum

2) Tous les autres EC doivent être validés

3) Le directeur/trice de projet doit avoir signé l'autorisation de soutenance dans les délais

Il vous appartient de prendre contact avec votre directeur ou directrice de projet dès le début de l'année afin d'établir un calendrier de rencontres.

Lors de la soutenance, l'étudiant fera un compte-rendu de 10 minutes maximum concernant l'évolution de son travail et des différentes étapes qu'il lui reste à franchir pour aborder le tournage. Le jury formulera ensuite des suggestions, commentaires, critiques sur son travail. La présence de l'ensemble des étudiants convoqués à cette soutenance est requise.

L'étudiant-e de M1 doit avoir validé la totalité des ECTS pour accéder en M2.

Master 2

Il vous appartient de prendre contact avec votre directeur ou directrice de projet dès le début de l'année afin d'établir un calendrier de rencontres.

Rappel : durée des films : 20 à 30 mn maximum

Date limite de dépôt du rapport de stage année 2022.

Pour une soutenance le 1er juillet : (le 24 juin à minuit en fichier pdf) à Alain Raoust
univ-paris8.fr" class='spip_out' rel='external'>alain.raoust univ-paris8.fr

Pour une soutenance le 21 octobre : (le 14 octobre à minuit en fichier pdf) à Alain Raoust univ-paris8.fr"
class='spip_out' rel='external'>alain.raoust univ-paris8.fr.

Les notes de stage et de rapport de stage sont obligatoires pour la soutenance.

Conditions pour pouvoir soutenir : Tous les autres EC doivent avoir été validés (notamment les deux ateliers "premier montage" et "dernier montage").

Documents à rendre impérativement pour la soutenance dans les délais :

1) Formulaire de soutenance signée dans les délais par le directeur/trice de projet.



PV de soutenance à remplir : cadre coordonnées et cadre soutenance en indiquant le titre du film



Nous vous rappelons également que les ateliers premier et dernier montage doivent être validés, et que votre directrice/teur de projet doit avoir échangé avec vous autour de votre montage et donné son accord final, afin de pouvoir soutenir.

Nous demandons à tou.te.s les étudiant.e.s qui souhaitent soutenir d'envoyer au secrétariat (cinema.univ-paris8.fr) leur dossier au format PDF ainsi qu'un lien internet inscrit dans le dossier et dans le mail (youtube en lien privé, vimeo,...) permettant de visionner leur film. N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre directeur/trice.

ET

Une clé USB avec le film et un seul dossier papier doivent être envoyés obligatoirement (afin d'obtenir votre diplôme) au secrétariat pour archivage à l'Université Paris 8 master cinéma boîte 17 au 2, rue de la Liberté 93200 Saint-Denis.

Ce lien internet et ce dossier dématérialisé permettront à tou.te.s les étudiant.e.s d'une même soutenance de pouvoir lire les dossiers et voir les films de leurs camarades, afin de rendre à la soutenance son caractère d'échange final d'expériences.

-un dossier de présentation. Ce dossier doit comporter les éléments suivants :

- titre du film, nom du réalisateur, nom du directeur de projet, durée.
- carnet de bord contenant le récit du travail effectué au cours de l'année, de l'évolution du projet et des enseignements que l'étudiant en a tirés.
- fiche technique et artistique du film.
- éléments complémentaires (production, diffusion etc.).



3) formulaire de demande de diplôme à télécharger ci dessous et à rendre avec toutes les pièces mentionnées.



Soutenance M2 : compte rendu par l'étudiant de 10 minutes maximum évoquant l'expérience du tournage de son film et des acquis qu'il retire de ces deux années de formation. Le jury proposera ensuite une réflexion sur l'ensemble du travail présenté qui sera ensuite évalué. La présence de l'ensemble des étudiants convoqués à cette soutenance est requise.

Mise à jour janvier 2017